

SPAPSER
2022
2024

Schéma de promotion des **ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES**

BILAN 2023

Le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage !

 Grand
Orlyseine
bièvre

Agir pour et avec vous

Fiche Action-N°	Objectifs /Actions 2023	Atteint Partiellement atteint Non atteint	Indicateurs de suivi 2023	Actions/Mise en œuvre 2023
FA1-Faciliter l'accès des petites structures économiques à l'achat public du territoire : PME/ESS	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les petites structures à répondre aux marchés publics et les aider à lever les difficultés induites par la dématérialisation via l'organisation d'ateliers/webinaires/formations/rencontres (Maximilien, Chambres consulaires)•Conseiller/informer les TPE/PME sur la mise en œuvre de leurs clauses environnementales et sociales Encourager les groupements d'opérateurs économiques (GOE) 	Atteint	Rencontre organisée à l'attention des PME et structures de l'ESS/Nombre de participants à la rencontre/Retours	<ul style="list-style-type: none"> Le 9 octobre 2023, l'organisation d'un webinaire à destination des TPE-PME, structures de l'ESS du territoire " Tout savoir sur la commande publique". L'objectif : faciliter l'accès des petites structures du territoire à la commande publique, en apportant des éclaircissements sur des notions clés, améliorer la lisibilité sur les marchés publics de l'EPT, gagner en visibilité auprès des entreprises, mieux connaître les entreprises. Les marchés offrent des possibilités de création d'opportunités économiques. Nombre d'entreprises invitées/présentes : 7 entreprises présentes Retours positifs: présentation complète et informations communiquées très pertinentes Points à améliorer: interaction avec les entreprises présentes, pas assez d'échanges entre la commande publique de l'EPT et les inscrits <ul style="list-style-type: none"> Dans la continuité du webinaire, mise en place d'un parcours de formation plus pérenne sur les marchés publics avec une partie sensibilisation (animée par l'EPT), une partie formation (animée par l'association Les Canaux dans le cadre de la fabrique économique et solidaire des jeux 2024) et une partie rencontre acheteurs/structures.
	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les caractéristiques des fournisseurs dans les marchés attribués en 2022/2023 pour connaître la marge de progression et d'adaptation de nos marchés, et leur localisation Recenser le nombre de marchés ou lots de moins de 40 000 euros et leur objet pour connaître la structure de nos achats 	Atteint	Pourcentage de marchés attribués à des PME et structures de l'ESS/Nombre de marchés ou lots de moins de 40 000 euros HT attribués aux petites structures	En 2023, 58 % des attributaires de marchés étaient des TPE/PME (58 % en 2022). En volume d'achat cela représente 38 % du montant total des marchés pour les TPE/ PME. Dans le cadre de procédures à <40 000, 74 % sont attribués aux TPE/PME.
	Favoriser la passation de petits lots de marchés (< 80 000 euros HT), afin d'encourager les petits opérateurs à se positionner	Non atteint	Nombre de marchés dont le montant est inférieur à 80 000€ HT	Pas de procédures recensées avec lots "mapa".
	Allonger les délais de publicité des marchés, même pour les marchés à procédure adaptée (MAPA) : +5 jours en moyenne	Atteint	Délai moyen de publicité/Nombre d'annonces avec un délai prolongé d'au moins 5 jours	En 2023, 38 % des consultations ont un délai de publicité prolongé, de plus de 5 jours par rapport au délai minimum imposé. Le taux est en progression (35 % en 2022), mais des améliorations restent possibles. Dans les marchés avec "clause d'insertion" ou "réservés", 50 % des publicités ont un délai prolongé (58 % en 2022).
	<ul style="list-style-type: none"> Systématiser l'évaluation de la qualité de l'exécution des marchés clôturés et à renouveler afin d'assurer la qualité des prestations futures et d'améliorer la rédaction des cahiers des charges Effectuer un bilan en cours d'exécution du marché (tous les 12 mois pour les durées fermes et avant chaque reconduction) 	Partiellement atteint	Nombre d'évaluations et bilans en cours d'exécution de marché effectués/an	L'évaluation de la qualité d'exécution des marchés en cours et les bilans de fin de marché, sont des leviers d'optimisation des prestations, tant pour les opérateurs que pour les acheteurs publics. Elle permet de collecter des informations sur l'exécution des marchés, de mesurer la performance, d'identifier les axes d'amélioration dans le nouveau cahier des charges. Revues de marchés réalisées : marchés réservés "insertion" <ul style="list-style-type: none"> "Prestations de nettoyage des locaux et des vitres" attribué à Conciergerie d'Hercule (secteur sud)/ Habitants Emploi Proximité (HEP) (secteur nord) ; "Entretien des espaces verts", confié à Confluences Chantier d'Insertion (secteur Nord) / La Régie des Quartiers (secteur sud);
	<ul style="list-style-type: none"> Autoriser les avances dès 20 000 euros HT d'achat•Prévoir un taux d'avance de 30 %•Le versement des avances, dans les marchés compris entre 20 000 et 40 000 euros HT, se fera sans garantie à première demande ou caution solidaire•Organiser des bilans réguliers en interne sur les conditions financières dans les marchés 	Partiellement atteint	Nombre d'avances prévues (taux à 15% en 2022) et nombre d'avances versées	L'avance correspond au versement d'une partie du montant du marché au titulaire avant le commencement du marché. Elle facilite l'exécution des marchés et contribue à l'égal accès des entreprises à la commande publique. Les collectivités peuvent instaurer des régimes d'avances plus favorables. Travail engagé en 2023 pour une mise en place de nouvelles dispositions dans les documents de la commande publique en 2024.
	Améliorer et simplifier la rédaction des dossiers de consultation des entreprises (DCE) afin de prévenir l'irrégularité des offres	Partiellement atteint		
	Sensibiliser les services opérationnels à l'utilisation des variantes lors de la construction du marché	Partiellement atteint		La variante est un levier de la performance de l'achat qui offre des avantages tant pour les opérateurs économiques que pour les acheteurs publics. C'est une offre alternative, tout aussi performante que la solution initiale définie par l'acheteur- appelée offre de base, mais dont certaines caractéristiques diffèrent (conception, solution technique, procédure d'exécution,). Une variante peut être rendue obligatoire par l'acheteur. La programmation des achats permet d'identifier en amont les projets éligibles aux variantes.
	Rédiger, dans la mesure du possible, des cahiers des charges fonctionnels	Non atteint		
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les marchés susceptibles de faire l'objet d'une démarche de sourcing/sourcing en lien avec les services opérationnels lors de la planification des marchés • Développer le sourcing/sourcing • Accompagner les services opérationnels à la technique du sourcing (guide de la commande publique, tutoriels...) 	Atteint		Planification des marchés à lancer en 2023 a permis d'identifier les marchés à sourcer suivants: "location de véhicules", "bornes de recharge", "objets publicitaires". Des actions de sourcing des entreprises ou structures d'insertion ont été organisées par les services opérationnels : marché des "Bornes de recharge automobile", "La location des véhicules", le projet "d'autopartage", le projet de "livraison de composteurs (insertion)"; des échanges utiles qui contribuent à l'amélioration des cahiers des charges.	

FA2-Soutenir les activités économiques d'utilité sociale et environnementale	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les marchés aux spécificités des structures • Améliorer l'information aux candidats rejetés 			<p>Mise en place en juin 2023 de la revue des marchés avec les structures de l'insertion (SIAE): Floriane RAULT <developpement@actessonne.eu>; Oriane Fournié <coordination@reseauiae94.org>; Maud BROSSARD <direction@actessonne.eu>.</p> <p>Objectif : anticiper dans le renouvellement des marchés; étudier la liste des marchés et identifier des procédures à réserver ou dans lesquelles des clauses d'insertion peuvent être prévues.</p> <p>Seront abordés également les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualités et projets du RIAE 94 et Act'Essonne en matière d'achats responsables • Point sur le SPASER de l'EPT : bilan 2022 (cf. PJ) et perspectives 2023 • Présentation et échanges sur les marchés de l'EPT passés, en cours et à renouveler, qui rentrent dans les champs d'intervention des SIAE. <p>Plusieurs marchés identifiés pour une procédure réservée: "Espaces Verts", "Diffusion, affichage documents de communication", " déchets", "formation préparateur de commande / CACES ", "formation machiniste".</p>
	Allonger le temps de réponse (temps de publicité) pour les marchés réservés ou avec clause d'insertion			<p>En 2023, 38 % des consultations ont un délai de publicité prolongé, de plus de 5 jours par rapport au délai minimum imposé. Le taux est en progression (35 % en 2022), mais des améliorations restent possibles. Dans les marchés avec "clause d'insertion" ou "réservés", 50 % des publicités ont un délai prolongé (58 % en 2022).</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le recours aux marchés réservés/Objectif 5% en 2023 • Favoriser les réponses en cotraitance via les groupements d'opérateurs économiques 		<p>Nombre de groupements d'opérateurs économiques constitués pour répondre aux marchés réservés</p>	<p>Un marché "réservé" est un marché dont l'accès est limité à des structures comme les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique), ou EA (entreprises adaptées qui emploient des personnes en situation de handicap). Cette procédure contribue au développement de leurs activités, au développement de l'emploi, et des emplois responsables.</p> <p>Parmi les marchés de 2023, 1 seul est réservé (SIAE)- "les prestations de déménagement et de manutention".</p> <p>D'autres marchés réservés "insertion" , précédemment notifiés, sont en cours d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Prestations de nettoyage des locaux et des vitres" attribué à Conciergerie d'Hercule (secteur sud)/ Habitants Emploi Proximité (HEP) (secteur nord) ; • "Entretien des espaces verts", confié à Confluences Chantier d'Insertion (secteur Nord) / La Régie des Quartiers (secteur sud); <p>Deux procédures sont réservées "handicap":</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournitures administratives (lot 5), attribué à L'EA ; • Impression de documents d'information et de communication, lot "Reprographie", attribué à COPIVER ; <p>Ces marchés ont permis la réalisation de plusieurs parcours d'insertion et d'accompagnement professionnel.</p> <p>"Nettoyage des locaux et des vitres": total- 54 salariés en insertion.</p> <p>Secteur Sud (Essonne): 14 salariés en insertion(9 hommes et 5 femmes). Ce dispositif a permis 5 sorties positives en emploi (CDD + 6 mois, CDI, formation qualifiante...).</p> <p>Secteur Nord(Val de Marne): 40 personnes en insertion (21 hommes, 19 femmes), pour 9 sorties positives en emploi.</p> <p>Dans le cadre du marché ménage, tout nouveau local disponible est confié à l'un des groupements IAE, y compris les sites de la Régie de l'eau.</p> <p>"Entretien des espaces verts": total- 27 bénéficiaires en insertion.</p> <p>13 bénéficiaires dans le secteur nord (Val de Marne); 3 sorties de parcours (CDD de + de 6 mois); 19 formations.</p> <p>14 salariés en insertion dans le secteur sud (Essonne) ; 7 sorties du parcours positives ; 22 formations.</p>
	Sensibiliser les donneurs d'ordres à ce modèle économique et améliorer la visibilité des structures		<p>Nombre de structures de l'ESS présentes aux événements organisés par l'EPT</p>	<p>Organisation de la deuxième session de la Matinale des achats responsables, novembre 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Format: Speed meeting entre acheteurs/services opérationnels et opérateurs économiques engagés dans la transition écologique et solidaire (structures de l'ESS, TPE/PME...), sur 6 familles d'achat ciblées : <ol style="list-style-type: none"> 1) alimentation durable- Altermarché, Afrique et espoirs, Pandobac, DM Compost, groupement des agriculteurs bio; 2) mobilité durable- Courtcyclette, Fastfood Association, Val de Brie Emaus; 3) travaux- Ere Services, Cycle Up, Tricycle Courage et Baticycle; 4) cadre de vie- La Conciergerie d'Hercule, Urban Environnement, Tricycle Environnement, Office, Gepetto, Gobuse, Etudes et Chantiers, Confluences; 5) numérique- Fresnes Service, Ecodair, Colombbus, PoleS; 6) culture événementiel - La concepterie, Au fil de l'eau, la Ressourcerie du spectacle, Med Arcade, Cofransel, Rejoué; <p>Objectifs: découvrir des entreprises innovantes sur les questions sociales et environnementales, développer des pratiques de pré-sourçage, partage d'expériences réussies.</p> <p>Retour d'expériences sur le marché de jeux et jouets (Rejoué à Vitry) et marché de création d'espaces verts, lancé par la région. Les réponses en groupement des associations Etudes et Chantiers et Confluences.</p> <p>Présentation de divers dispositifs d'accompagnement: CRESS IDF -la CARTECO et le cahier des solutions locales et innovantes; METROPOLE DU GRAND PARIS -Présentation du programme achat pour les acheteurs publics; LES CANAUX - Accompagnement des structures de l'ESS à répondre au marché des JO 2024; RESEAU IAE 94 ET ACT'ESSONNE -Accompagner le développement économique des SIAE et à la réponse en groupement aux marchés publics;</p> <p>Résultats: 83 participants, dont 52 acheteurs, villes et partenaires, et 31 structures et intervenants. Le questionnaire de satisfaction révèle que 56% des participants déclarent être très satisfaits de la matinale, 24 % plutôt satisfaits, 20% sont neutres.</p> <p>Quelles perspectives ? Organisation d'une nouvelle matinale (53 %), une formation aux achats responsables (25 %), accompagnement à la rédaction d'un marché (17 %);</p> <p>Frais engagés: 1904,47 euros (Jus de Mama : 103,50 euros, Confitures imparfaites : 406 euros, Q-tannée atelier maroquinerie : 400 euros, Med Arcade : 500 euros, traiteur (petit déj) : 373, 47 euros, Foodtruck (participation EPT) : 121,50 euros (une 40aine de commandes, plats et desserts).</p>
FA3- Connaître les actions des entreprises en matière de responsabilité sociétale et territoriale(RSE-T) et valoriser les plus vertueuses	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un groupe de travail RSE-T pour élaborer un questionnaire RSE, analyse des résultats du questionnaire, et des rapports extra financiers des entreprises, valoriser les actions ayant un impact sur le territoire. Moyens de valorisation: les assises du développement économique et de l'emploi, actions de communication de l'EPT • Mieux connaître les pratiques RSE des entreprises attributaires 		<p>Pourcentage de marchés sur lesquels les entreprises ont communiqué leur rapport extra financier et ont renseigné le questionnaire</p> <p>Nombre d'entreprises valorisées lors des Assises</p>	<p>Proposition d'un concours à destination des porteurs de projet et entreprises du territoire avec un prix pour les entreprises vertueuses notamment celles attributaires de marchés et qui ont une démarche RSE significative.</p>

FA 4- Augmenter la part des marchés intégrant des heures d'insertion pour toucher un public plus diversifié	Diversifier les publics bénéficiaires de l'insertion par un élargissement des marchés supports, et de type de marchés		Nombre de bénéficiaires de l'insertion en 2023	36 marchés ont fait l'objet d'une clause d'insertion depuis 2021. 27 marchés sont toujours en cours d'exécution. Sur la base des marchés précédemment conclus, avec clause d'insertion, en 2023, nous comptabilisons 99 bénéficiaires de l'insertion (5 femmes et 94 hommes), et 117 contrats de travail. 58 526 heures d'insertion ont été réalisées en 2023, pour un objectif de 20 000 heures/an (14 395,02 heures d'insertion réalisées en 2022). L'année 2023 a coïncidé avec la relance de nombreux marchés de l'EPT et notamment des marchés de ramassage des ordures ménagères qui ont généré beaucoup d'heures d'insertion.	
			Situation des bénéficiaires et sortie en emploi	Au 31 décembre 2023, sur 99 bénéficiaires, 81 personnes, soit un peu moins de 82 % de personnes, sont toujours en situation emploi : 62 personnes continuent d'être en parcours d'insertion avec des missions d'intérim d'insertion, 6 personnes sont en CDI, 8 en CDD, 3 en contrat en alternance et 2 en intérim classique. 18 personnes sont donc sans situation connue : 4 sont de nouveaux demandeurs d'emploi et nous sommes sans nouvelles pour 14 personnes. A noter que parmi ces 14 personnes, certaines peuvent avoir des situations d'emploi. 32 bénéficiaires sur 99, soit 1 sur 3, résident en quartier politique de la ville (QPV).	
			Nombre et part de marchés intégrant une clause d'insertion.	En 2023, 8 marchés soit 7 % de l'ensemble des marchés intègrent une clause d'insertion (17% en 2022). Soit un engagement des prestataires à réaliser environ 5 225 heures d'insertion par an.	
			Typologie des marchés et familles d'achats	Typologie de marchés intégrant des clauses sociales : marchés de travaux (voirie, bâtiment, assainissement), collecte des déchets pour l'essentiel. En complément, marché de prestation intellectuelle avec le service Habitat (marché OPA) et marché de nettoyage de bâtiment.	
	Identifier en amont les marchés pouvant intégrer une clause d'insertion: planification, fiche d'achat. Un objectif de 20 000 heures d'insertion /an en 2023.			Nombre d'heures réalisé par an	Sur la base des marchés précédemment conclus, 58 526 (OM 47 767 heures d'insertion) heures d'insertion ont été réalisées en 2023, pour un objectif fixé à 20 000 heures/an, en hausse par rapport à 2022, qui comptabilise 14 395 heures. Ces prestations ont pu bénéficier aux 99 salariés de l'insertion (essentiellement des hommes) pour un total de 117 contrats de travail.
	Encourager les entreprises à privilégier la qualité dans l'exécution des clauses d'insertion en favorisant les contrats durables et les parcours professionnalisants. Possibles mesures d'incitation auprès des entreprises (bonus d'heures par exemple)			Concrétisation de poste en emploi durable (CDD de plus de 6 mois ou CDI) et/ou parcours professionnalisant (action de formation et contrat en alternance)	Dispositions d'encouragement à l'emploi durable (valorisation CDD longs et CDI) prévues dans les marchés longs (3 ans et plus). En 2023 nous comptabilisons 22 contrats "Embauche directe "(15 CDDs, 6 CDIs et 1 C.Alternance). 10 contrats en 2022.
	Intégrer dans les appels d'offres/concessions un critère de jugement reposant sur la performance d'insertion			Nombre et part de marchés avec un critère de performance en matière d'insertion sociale et professionnelle	Un seul marché "Collecte et redistribution d'inventus alimentaires des marchés forains", lancé en 2023, intègre un critère de performance en matière d'insertion professionnelle- démarches mises en œuvre pour l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, réponse au questionnaire, (17% en 2022). A noter que plusieurs marchés comme les "Travaux sur les infrastructures d'assainissement et de voirie", ou encore le "marché global de performance incluant la conception, l'exploitation, la maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore", notifiés en 2023 ont fait également l'objet d'un critère social d'attribution.
Promouvoir et renforcer la transversalité entre les services de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (service achat, services techniques, service insertion...) afin d'examiner la possibilité de mettre en œuvre une clause d'insertion tant au niveau quantitatif que qualitatif. Évaluer de manière systématique tous les marchés/ concessions sur la possibilité d'y inclure des clauses d'insertion.			Nombre et typologie des animations territoriales autour de la clause d'insertion	Mise en place par la commande publique de la planification des marchés avec les services acheteurs de l'ensemble des directions. L'objectif: échanger sur les marchés à renouveler en 2024 ainsi que de nouveaux projets. C'est l'occasion d'aborder les marchés en cours d'exécution, et de prioriser ceux sur lesquels des actions peuvent être mises en place. Document mis à disposition des pilotes Spapser.	
FA 5-Favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et /ou en situation de handicap par la réservation de marchés	Constat global sur la mise en oeuvre des marchés réservés en 2023:		Pourcentage de marchés réservés EA/ESAT; Nombre de marchés réservés aux SIAE; Nombre de groupements d'opérateurs économiques constitués; Nombre de personnes bénéficiaires de l'insertion dans le cadre des marchés réservés/suite des parcours	En 2023, 1 marché a été réservé aux structures de l'insertion- le marché des prestations de déménagement et de manutention. D'autres marchés réservés "insertion" sont en cours d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> "Prestations de nettoyage des locaux et des vitres" attribué à Conciergerie d'Hercule (secteur sud)/ Habitants Emploi Proximité (HEP) (secteur nord) ; "Entretien des espaces verts", confié à Confluences Chantier d'Insertion (secteur Nord) / La Régie des Quartiers (secteur sud); Deux procédures sont réservées "handicap": <ul style="list-style-type: none"> Fournitures administratives (lot 5), attribué à L'EA ; Impression de documents d'information et de communication, lot "Reprographie", attribué à COPIVER ; Les marchés précédemment réservés ont permis la réalisation en 2023 de plusieurs parcours d'insertion et d'accompagnement professionnel, des sorties de parcours. "Nettoyage des locaux et des vitres": total- 54 salariés bénéficiaires du dispositif : Secteur Sud (Essonne) : 14 salariés en insertion(9 hommes et 5 femmes). 5 sorties positives en emploi (CDD + 6 mois, CDI, formation qualifiante...); Secteur Nord (Val de Marne) : 40 personnes en insertion (21 hommes, 19 femmes), pour 9 sorties positives en emploi. "Entretien des espaces verts": total- 27 bénéficiaires en insertion. 13 bénéficiaires dans le secteur nord (Val de Marne); 3 sorties de parcours (CDD de + de 6 mois); 19 formations. 14 salariés en insertion dans le secteur sud (Essonne) ; 7 sorties du parcours positives ; 22 formations.	
	Accompagner techniquement les acheteurs dans l'élaboration des marchés réservés			Pas d'indicateur particulier	Accompagnement technique des donneurs d'ordres dans l'élaboration des marchés réservés: Organisation des sourçages; Mise en place des revues de marchés en cours, afin d'améliorer les marchés à renouveler et échanger sur les avancées / difficultés en exécution.

	Associer aux revues de marchés la mission handicap et insertion		Pas d'indicateur particulier	Les marchés issus de la planification annuelle avec les services opérationnels sont mis à disposition de la mission handicap et insertion.
	Evaluer de manière systématique et pour chaque marché, la possibilité de le réserver		Pas d'indicateur spécifique	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un partenariat avec l'union nationale des entreprises adaptées (l'UNEA). Principe validé par le Président (note juillet 2023). <u>Signature de la convention de partenariat</u>. Coût du partenariat: 10 000 €/an. Aide du FIPHP dans la limite de 7 000€ HT par an. Organisation d'une revue de marchés avec le réseau IAE 91 (Floriane RAULT) et 94 (Oriane FOURNIE): présentation des familles d'achats, en vue de répertorier les marchés pouvant faire l'objet de procédure réservée SIAE. Echange autour des actualités.
	<ul style="list-style-type: none"> Porter à la connaissance des services de l'EPT les informations relatives aux activités économiques des structures d'insertion Consolider une base de données des structures du milieu protégé et insertion à partir des outils existants (AGDE) 		Pas d'indicateur spécifique	<p>Absence de communication spécifique liée aux activités économiques des structures de l'insertion.</p> <p>En revanche l'organisation des événements type " matinale des achats responsables" favorise les rencontres et interconnaissance entre les structures de l'insertion/ leurs activités et nos services opérationnels.</p>
FA6- Promouvoir le secteur adapté/protégé et favoriser la connaissance réciproque des structures et des acheteurs publics	Formaliser la coopération avec les acteurs du secteur handicap (UNEA ou GESAT)		Pas d'indicateur particulier	<p>Mise en place d'un partenariat avec l'UNEA- l'Union nationale des entreprises adaptées- acteur du secteur handicap et réseau national qui fédère plus de 70 % des entreprises adaptées.</p> <p>Objectifs: sensibiliser les agents sur les questions liées au handicap, aux activités économiques des structures EA ou ESAT, faciliter les procédures réservées, lever les freins au recrutement des personnes en situation de handicap.</p> <p>A noter: taux d'emploi direct handicap (2023): 5,37%; 5 200 € ont été déduits de la contribution grâce aux bons de commandes passés avec des entreprises adaptées (hors marchés).</p>
	Faciliter l'accès des structures du handicap aux marchés de l'EPT		Organisation de revues de marchés/sourçage avec les EA	<p>Le Partenariat avec l'UNEA démarre en 2024.</p> <p>Seul le marché "Fournitures administratives" comporte un lot réservé entreprise adaptée.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les agents sur les questions liées au handicap Porter à la connaissance des services les informations relatives aux activités économiques des structures du handicap 		Nombre et part de marchés réservés à des ESAT/EA	<p>Organisation d'un lundi RH sur le sujet du "Handicap", octobre 2023.</p> <p>Les sujets traités:</p> <ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que le handicap? Quelles sont les différentes formes de handicap? La notion de handicap au travail <p>La référente handicap à l'EPT: Muriel Chambier</p>
	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux HandiCafé du territoire/Participer au Salon annuel Handicap, Emploi & Achats Responsables (Inclusiv 'Day), rendez-vous des entreprises inclusives et des innovations sociales Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 		Nombre de visites organisées, d'événements, d'actions de communication	<p>Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, notre EPT organise le 17 novembre un DUODAY- journée consacrée au handicap et à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.</p> <p>Sensibiliser et informer les services sur les activités économiques des structures du handicap.</p>
FA 7- Élaborer une charte de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle femmes/hommes	Rédaction d'une charte, qui affirme publiquement la lutte contre les discriminations comme une priorité de l'EPT		Pas d'indicateur particulier	Une proposition de charte a été rédigée en 2023. Sa validation et son application seront effectives en 2024.
	Elaborer un questionnaire, qui permet d'avoir une connaissance plus fine des pratiques des entreprises en matière de lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité		Nombre de questionnaires remplis par rapport au nombre de marchés pour lesquels le questionnaire a été annexé,	Une proposition de questionnaire a été réalisée en 2023. Sa validation et son application seront effectives en 2024.
FA 8- Créer une clause/critère « Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité Femmes /Hommes »	La clause « Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes » est un nouvel outil qui combine critères d'attribution et conditions d'exécution		Nombre de marchés comportant une clause/Nombre de critères	En 2023, aucun marché n'a fait l'objet d'une clause/critère égalité.
	Constat global relatif à la mise en oeuvre des clauses environnementales et des critères dans les marchés lancés en 2023		<p>Nombre de marchés intégrant une/des clauses environnementales;</p> <p>Nombre de marchés intégrant un critère d'attribution environnemental</p>	<p>Le cadre juridique de la commande publique n'a cessé d'évoluer pour favoriser le développement durable et l'économie circulaire.</p> <p>En 2023, 70% marchés (44% en 2022) intègrent une clause environnementale.</p> <p>Dans 40 consultations lancées, soit 36 % des marchés, un critère environnemental d'attribution a été prévu. Taux constant depuis 2022.</p>

FA 09-Construire de manière durable le territoire de demain	Mise en place d'un programme de formation "Développement et achats durables", en collaboration avec le service RH et les pilotes spapser, à destination de la commande publique et des services prescripteurs de l'EPT		Pas d'indicateur particulier	<p>Organisation en juin et en présentiel, d'une session de deux jours de formation sur la thématique "Développement durable et économie circulaire dans les marchés publics"; 11 participants.</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et appliquer le cadre réglementaire et les obligations en matière d'économie circulaire et de développement durable dans les marchés publics - Intégrer la notion de développement durable et d'économie circulaire dès la définition du besoin - Choisir les procédures permettant de mettre en place des marchés publics durables et circulaires <p>- Définir des critères d'attribution et des spécificités techniques dans les marchés favorisant l'économie circulaire, la limitation des déchets, le recyclage des matériaux, la réduction du bilan carbone, la préservation des milieux et de la biodiversité, limitation des nuisances.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Animer une démarche qualité fondée sur le retour d'expérience afin de renforcer les critères environnementaux et leur pondération (tendre vers 20%), dans les marchés de travaux et aménagement • Mettre en place un groupe de travail "qualité" intégrant différents services. 		Pas d'indicateur particulier	Projet toujours d'actualité, mais non réalisé en 2023
	Des interventions ponctuelles sur des sujets visant la qualité environnementale des travaux pourront animer des rencontres (déchets, eau, énergie, biodiversité, etc.)		Pas d'indicateur particulier	Plusieurs échanges organisés avec les services opérationnels pour la mise en place des clauses/ critères environnementaux
	Dans les appels d'offres de construction et d'entretiens routiers, inscrire une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage		Pas d'indicateur particulier	Travaux sur voirie: Pondération environnementale sur le marché "Elargissement rues des Carrières et prolongement rue des Aqueducs (Gentilly)" à hauteur de 15% en fonction du bilan carbone général de l'entreprise et du chantier, de la prévention des nuisances du chantier pour le voisinage (bruit, pollutions, émissions de poussières, boues sur la voie publique, gênes à la circulation...), des actions générales de l'entreprise présent en faveur du recyclage des matériaux et de l'économie circulaire (au-delà des simples obligations réglementaires) ainsi que des actions spécifiques envisagées pour le chantier. Démarche proposée sur d'autres marchés de voirie (Marché de travaux du bd boulevard Chastenot à Villejuif, réaménagement de la rue des Rossays à Savigny-sur-Orge, entretien/réparation voirie...)
FA 10 - Vers une administration à	Prendre en compte le critère "cycle de vie" du produit et "coût global" dans nos achats: analyser le besoin en raisonnant en coût global d'utilisation, tout au long du cycle de vie du produit, optimiser la durée de vie, lutter contre l'obsolescence programmée: intégrer la qualité et la durabilité des matériaux et produits proposés par les fournisseurs et leur potentialité de recyclabilité		Nombre de marchés intégrant un critère cycle de vie/coût global	<p>Les articles R. 2152-7 et R. 2152-9 du code de la commande publique prévoient, pour le premier, la possibilité de recourir à un critère d'attribution relatif au coût du cycle de vie d'un produit, d'un service ou d'un ouvrage, et précise, pour le deuxième, que cette notion couvre tout ou partie des coûts du cycle de vie d'un produit, d'un service ou d'un ouvrage.</p> <p>On distingue généralement 2 types de coûts:</p> <p>"Les coûts supportés directement par l'acheteur, ou « coûts directs » que constituent les coûts liés à l'acquisition, à l'utilisation, à la maintenance et à la fin de vie. C'est ce qu'on désigne sous l'appellation « Coût global ».</p> <p>Les coûts indirects ou « coûts externes » supportés par l'ensemble de la société, telles que la pollution atmosphérique ou la déforestation". (Notice "prise en compte du coût du cycle de vie dans une consultation" DAJ).</p> <p>Difficulté d'appréhender tous les aspects de la notion de coût global, sans formation et outils opérationnels.</p>
	Promouvoir des produits/matériels respectueux de l'environnement: privilégier voire imposer dans les cahiers des charges le recours aux écolabels (ou équivalents), aux produits biosourcés		Nombre et type de marchés intégrant critères/clauses relatifs au réemploi et au recyclage	<p>La promotion des produits respectueux de l'environnement ainsi que l'augmentation de la part de produits issus du réemploi ont fait l'objet de clauses spécifiques et/ou critères d'attribution, concernant les marchés ciblés suivants lors du renouvellement, notamment:</p> <p>Vêtements de travail: les prestations de nettoyage et produits proposés doivent respecter les normes et processus respectueux de l'environnement conformément aux clause du CCTP, selon les lots critérisation de 10 à 20% pour la qualité environnementale des produits (issus de l'agriculture biologique, issus du réemploi, fabriqués selon des processus à faible impact environnemental, écolabellisés), les filières proposées pour le recyclage des vêtements usagés et le recours à des procédés à faible impact environnemental et selon une logistique bas carbone pour les prestations de nettoyage.</p> <p>Fontaines à eau: Conformément au CCTP et afin de réduire les impacts sanitaires et environnementaux des fontaines à eau sur l'ensemble de leur cycle de vie, les produits proposés doivent répondre à certaines spécifications (économie en énergie et en eau, composé de matière recyclée, avec peu d'emballage, usage de produits à faible impact environnemental pour la débactérisation...), pondération environnementale à hauteur de 15% en fonction des caractéristiques environnementales des appareils et du recours à une logistique bas carbone.</p> <p>Déménagement des locaux: Pondération du critère environnemental à 15% au regard de la qualité du parc de véhicules et des engins de levage, utilisation d'une flotte de véhicules bas carbone, et tenant à la limitation des emballages. Le marché prévoit une clause environnementale relative à l'optimisation des déplacements professionnels, à l'utilisation d'une flotte bas carbone, ainsi qu'à l'utilisation limitée de cartons et emballages.</p>

<p>faible empreinte environnementale</p>	<p>Augmenter la part de fournitures issues du réemploi dans la commande publique et donner une seconde vie aux objets lors du renouvellement du marché</p>		<p>Nombre de marchés en location/ Don de matériel</p>	<p>Curage des réseaux d'assainissement: Pondération du critère environnemental à 15% au regard des mesures pour limiter le bilan carbone du chantier, des mesures pour limiter les nuisances du chantier et des modalités de récupération et de gestion des déchets et récupération des matériaux</p> <p>Location de véhicules utilitaires lourds et légers : Conformément au CCTP les produits proposés doivent limiter la consommation de ressources non renouvelables, réduire les émissions de polluant et les émissions de gaz à effet de serre, réduire les émissions sonores. La pondération du critère environnemental à 10% est en fonction de la consommation de carburant, du rejet de CO2 et des émissions sonores des véhicules.</p> <p>Location de Photocopieurs: conformément au CCTP des performances environnementales sont exigées concernant la gestion des déchets électroniques, la limitation des substances dangereuses, la qualité écologiques des matériels. La pondération du critère environnemental à hauteur de 15% est mesurée en fonction des performances environnementales des équipements (labels environnementaux, performances énergétiques, nuisances sonores, % de matière recyclée...), des mesures prises par l'entreprise pour limiter son bilan carbone général et limiter l'empreinte carbone des prestations réalisées (recours à une flotte bas carbone, formation à écoconduite, réduction des emballages...) et des mesures prises pour limiter l'impact des déchets (politique menée en matière de gestion des DEEE, des cartouches et toners, procédure de réduction des déchets d'emballages, recyclage matière, réutilisation...).</p> <p>Fourniture de mobilier d'aménagement urbain: Conformément au CCTP et CCAG, les produits proposés doivent répondre à des normes environnementales (labels, recyclabilité). La pondération du critère environnemental à hauteur de 15% est en fonction de la capacité du candidat à proposer des produits issus de l'économie circulaire au delà des exigences réglementaires, des produits éco-labelisés, durables et résistants et des mesures prises pour limiter les impacts environnementaux des peintures, revêtements, gaines, cartons d'expéditions et palettes de transport.</p> <p>• Le numérique: redistribution du matériel inutilisable (dons conventionnés aux associations) ; Sourçage de deux structures: Emmaüs Connect et Ecodair. Activité: collecte, réparation, vente de matériel informatique non utilisé.</p> <p>Dans le cadre de la semaine dédiée à l'égalité femmes hommes et aux droits des femmes, une action de don de 30 smartphones (disposant de leurs câbles d'alimentation et de leurs coques de protection) et de 5 tablettes en destination de 2 associations du territoire, 1 dans le Nord et 1 dans le Sud, qui apportent leur soutien aux femmes victimes de violences ou en situation de grande précarité: - L'Etablissement femmes solidarité 91 qui est un service de l'association communauté jeunesse; situé à Ris Orangis il est référent pour notre territoire. - Tremplin 94 SOS Femmes : Association adhérente à la fédération nationale solidarité femmes, val de marnaise;</p> <p>Emmaüs connect ont fourni la carte sim ainsi qu'une recharge téléphonique d'1 mois et propose également que pour les prochaines recharges les bénéficiaires pourront en récupérer sur des sites satellites d'Emmaüs à des tarifs solidaires. Projet de signature d'une convention avec Emmaüs Connect afin de pérenniser nos actions de dons d'équipements numériques.</p> <p>• Recours au matériel reconditionné : Encourager la sobriété: la réparation plutôt que le changement de produits (PC portables): "petites" réparations en interne; Choix de gammes réparables ;</p> <p>Privilégier les produits reconditionnés: 99% des smartphones depuis 2 ans- "Ateliers du Bocage"; projet d'adhésion à la centrale d'achat (CANUT) proposant du matériel reconditionné (PC et autres matériels); Questionner la nécessité de l'achat au regard de l'usage: démarche en cours de réflexion ;</p>
<p>FA 11- Promouvoir une alimentation durable</p>	<p>PROMOUVOIR LES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, PAYSANNE OU RAISONNÉE ET DE SAISON</p> <ul style="list-style-type: none"> Le prestataire devra proposer au moins 50 % de produits issus de l'agriculture biologique, paysanne, de saison Recours aux labels et certifications de référence : AB français ou Eurofeuille européen 		<p>Part de produits bio et issus de circuits courts dans les prestations</p>	<p>• L'ensemble des clauses proposées dans le cadre du Spapser ont été insérées dans le marché "traiteur" : promotion des produits issus de l'agriculture biologique (au moins 50 %), au moins 20% de produits issus d'un circuit-court, recours aux labels, privilégier les livraisons bas carbone, événements zéro déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire (adapter les quantités commandées).</p> <p>De plus, le critère "valeur technique" prévoit un sous-critère "organisation des prestations" sur 10 points : l'utilisation de produits, d'emballages biodégradables ou recyclables, propositions du candidat relatives à la gestion des couverts.</p> <p>•Lancement d'une étude d'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire à Vitry, en lien avec les objectifs PLPDMA-Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, et l'objectif SPAPSER "lutte contre le gaspillage alimentaire".</p>
<p>PRIVILÉGIER LES CIRCUITS-COURTS, LE COMMERCE ÉQUITABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Le prestataire devra proposer au moins 20 % de produits issus d'un circuit-court (1 intermédiaire maximum) et privilégiera les produits de saison Les produits tels que café, thé seront issus du commerce équitable Recours aux labels et certifications de référence : Fairtrade Max Havelaar, Écocert Équitable, Symbole Producteurs Paysans 				
<p>ENCOURAGER UNE LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE BAS CARBONE</p> <ul style="list-style-type: none"> Les modes de livraison bas carbone seront privilégiés : cycles (vélos, triporteurs) et véhicules à faible émission Les véhicules à faible émission sont définis comme les véhicules classifiés en Crit'Air 0 à 1 et recouvrent : véhicules électriques, hydrogène, essence à partir de 2011 				
<p>VISER DES ÉVÉNEMENTS ZÉRO DÉCHET</p> <ul style="list-style-type: none"> Proscrire les bouteilles en plastique (eau, jus de fruit), la vaisselle en plastique (vaisselle lavable de préférence ou, si impossibilité technique, vaisselle en carton ou matériau compostable) et les plateaux repas en plastique Adapter les quantités commandées au plus juste au besoin, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire 		<p>Inscription de critères environnementaux dans les marchés de restauration</p>		